



Mercredi matin, de nombreux amis de Michel Corradini sont venus dans la cour du château de Colombier pour soutenir son action en faveur d'un orphelinat en Roumanie. DAVID MARCHON



**COLOMBIER** Entouré d'amis qui ont soutenu les villages roumains, Michel Corradini s'est mis en route.

## Le triporteur des déshérités roumains

SANTI TEROL

«*Que du plaisir!*» C'est Michel Corradini qui l'affirmait, mercredi matin, juste avant de plier sa grande carcasse et de prendre place dans son Ape Calessino. Un triporteur convertible qui doit l'amener jusqu'en Roumanie dans le cadre d'un défi humanitaire que le garagiste de Colombier s'est lancé à lui-même. Un périple de plus de 2000 kilomètres qui doit l'amener jusqu'en Transylvanie au guidon d'un véhicule dont la vitesse maximale est de 60 km/h...

### Chauffage puis isolation

Le but de cette expédition n'est autre que de porter aide et réconfort aux quelque 150 orphelins accueillis par quatre bonnes sœurs à Odorhei, un village du sud de la Roumanie. Dans un premier temps, Michel Corradini espérait récolter par le biais de l'association Aide pour enfants (APE) 6000 francs pour financer les frais de chauffage de l'énorme et vieux bâtiment qui héberge l'orphelinat Casa de copii SF Iosif. Un jour, il a découvert que ce qu'il pensait être le montant des charges annuelles

était en fait le décompte... mensuel. Michel Corradini a alors redoublé d'efforts pour envisager des travaux d'isolation de l'orphelinat et d'offrir également du matériel scolaire pour les petits déshérités. «*Avec l'APE, nous prendrons en charge certaines factures de l'orphelinat. Mais nous n'enverrons pas d'argent; nous paierons des factures après les avoir fait vérifier*», indique le président de l'association à l'endroit des généreux donateurs.

Ceux-ci étaient nombreux, mercredi dans la cour du château de Colombier pour soutenir sa vaillante entreprise. Certains ont même poussé le vice jusqu'à accompagner le héros du jour, soit avec d'autres tripor-

teurs Ape ou à moto, et avec des jeunes orphelins de Suisse soutenus par l'association Porte-Bonheur (dont est aussi membre Michel Corradini). Pour certains, l'escorte n'est pas allée au-delà de La Chaux-de-Fonds, jusqu'au Jura pour d'autres.

### Perclus de courbatures

Mercredi soir, avouant tout de même quelques courbatures, l'entrepreneur colombin arrivait à la source du Danube, en Allemagne, tel qu'il l'avait planifié. Et hier à 17h, alors qu'il arrivait à Ulm, le visage rougi par un début de coup de soleil, Michel Corradini concédait avec un large sourire: «*J'ai mal partout. Mais le véhicule fonctionne très bien.*»

Le président de l'APE compte arriver à destination le 27 juillet, en longeant le plus longtemps possible le Danube. Pour tenir les délais, Michel Corradini s'impose des étapes quotidiennes de quelque 200 kilomètres. Facile en voiture, mais moins évident avec un triporteur. «*Hier, j'ai passé un col à plus de 1300 m. d'altitude. Je n'avançais pas à plus de 25 km/h*», constate le généreux aventurier. ◉

«**J'ai mal partout. Mais le véhicule fonctionne très bien.**»

MICHEL CORRADINI  
PRÉSIDENT D'AIDE POUR ENFANTS (APE)



Mercredi, Michel Corradini passait la porte du château de Colombier. Il espère rejoindre Orodhei, en Roumanie, d'ici au 27 juillet. DAVID MARCHON

### PRÊLES

## Le feu prend à nouveau en forêt

Pour la troisième fois en deux jours, hier après-midi, le feu a touché la forêt entre La Neuveville et Prêles, sur le plateau de Diesse. Au moment d'écrire ses lignes hier soir, ni la police cantonale bernoise, ni les services de pompiers n'avaient confirmé l'information donnée un peu plus tôt à ce sujet par RTN.

Selon la radio neuchâteloise, le feu a pris peu avant 15 heures et a brûlé cent mètres carrés de végétation à un kilomètre du camping de Prêles.

Le Centre de secours de l'Entre-deux-Lacs est intervenu pour combattre le sinistre, avec l'aide des sapeurs-pompiers du plateau de Diesse, du Service d'incendie et de secours de Neuchâtel et d'agriculteurs de la région. Trois tonne-pompes, un transporteur d'eau et une vingtaine d'hommes du feu étaient sur place.

Mercredi après-midi déjà, 500 mètres carrés avaient pris feu sur les hauteurs de La Neuveville. Un nouveau départ de feu avait touché la région le même jour vers 19h30. Hier soir, les autorités cantonales bernoises n'avaient toujours pas interdit les feux de forêt, déjà prohibés dans plusieurs cantons suisses. ◉ RÉD

### SAINT-AUBIN

## Fête du port et paddle gratuit

La fête du port de Saint-Aubin, ou Nautica, a lieu ce soir et demain. Diverses activités sont prévues. Samedi, une braderie nautique se tiendra de 11h à 14h, des animations pour enfants sont prévues de 14h à 16h30 ainsi que des balades gratuites en bateau de 14h à 16h. En outre, les vieux bateaux de la «Régate-Parade» partiront du port à 14 heures. Friture de poissons du lac, grillades et bar à huîtres rassieront les petites ou grandes faims. De la musique live animera les deux soirées et un bar à cocktails désaltérera les amoureux du petit jour.

Cette année, la Nautica propose, pour la première fois, une initiation gratuite au «stand up paddle», sport qui fait fureur sur les lacs suisses cet été. Les personnes prêtes à se mettre à l'eau sont attendues au club house du Cercle de la voile de la Béroche à 15h30. Les participants pourront pagayer sur un parcours facile, surveillés par des patrouilles, jusqu'aux environs de 17h30. ◉ ASD - COMM

### LE SOLIAT

## Chiens de troupeaux, le local s'impose

Il est non seulement l'organisateur du concours de chiens de troupeaux qui s'est déroulé la semaine dernière au Creux-du-Van (notre édition du 11 juillet), mais aussi le vainqueur. Avec ses trois chiens, Steve Jaunin, qui a son estivage à Montalchez, s'est classé premier du concours niveau 2 (avec Faya) ainsi que premier (avec Ayko) et troisième (avec Gayak) en niveau 3, la catégorie-reine. ◉ RÉD - COMM

### MÉMENTO

#### NEUCHÂTEL

**Marché aux puces.** La brocante et vide-grenier des exposants revient demain au Jardin anglais. De 10h à 17h, 20 stands présenteront leurs articles.

#### NEUCHÂTEL

**Daddy Yankee aux patinoires.** Ce soir aux patinoires du Littoral, le chanteur portoricain Daddy Yankee donnera, selon l'organisateur de l'événement, son «unique concert en Suisse». Pour l'organisateur toujours «Daddy Yankee est le David Guetta latino». Les chanteurs Nelson Freitas, Marvin et la chanteuse Kim seront également de la partie. Après le concert, cinq Dj's animeront une disco géante avec rap, hip-hop, slam et musique des Caraïbes et latino. Portes dès 18 heures.

**TRIBUNAL** Les limites de la résistance des fonctionnaires face aux requérants.

## Tensions dans l'aire de l'action sociale

Le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, à Boudry, s'est plongé dans une procédure pénale impliquant deux requérants d'asile et un employé du Service de l'action sociale en ville de Neuchâtel.

Une mère et son fils ont été dénoncés pour violences ou menaces contre les autorités et les fonctionnaires. En première instance, ils ont été condamnés à, respectivement, 20 jours-amende à dix francs avec sursis (durant deux ans) et 30 jours-amende à dix francs sans sursis.

Cette procédure pose la question des limites de tolérance des fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction. Un sujet particulièrement épineux dans le milieu de l'asile où tensions et irritations peuvent être fortes, notamment si les requérants ne

sont pas familiarisés au fonctionnement de l'administration helvétique.

### «Toujours contre nous»

Rifi il y a certes eu ce matin du 2 septembre 2014. Mais tout le monde n'a pas entendu ou vu la même chose. L'écheveau n'est pas facile à démêler pour la justice dès lors que l'assistant avance une version contredite par les prévenus et pas très en phase avec les déclarations des témoins et d'autres collègues de cette personne appelée à donner des renseignements, a défendu l'avocat des deux requérants d'asile.

L'assistant se plaint d'avoir été, après quelques gueulements, agrippé par la poche arrière de son jean's. Le requérant, qui avait débarqué sans rendez-vous préalable, exigeait que sa mère,

analphabète, se fasse accompagner pour un déplacement à l'Office des migrations, à Berne, car lui, ne pouvait ou ne voulait plus l'accompagner. «*Si je veux te frapper, je te frappe*», a reconnu avoir dit le requérant. Mais il précise que c'était en réaction au coup de fil de l'assistant à la police. L'assistant «*était toujours contre nous. Il a appelé la police pour nous provoquer*», poursuit le prévenu.

### Interprétations diverses

Lors de son audition, le fonctionnaire a soutenu que le requérant le menaçait, geste à l'appui, de lui «*couper les organes génitaux*». Ce que conteste le requérant. Un témoin, lui aussi requérant d'asile, assure que le prévenu vociférait des insanités dans sa langue natale. Mais il

n'aurait pas entendu de menaces directes à l'encontre du fonctionnaire. Selon ce témoin, la mère du requérant n'aurait pas perdu son calme. L'assistant prétend qu'elle aurait mimé un geste d'égorgeage à l'encontre d'un de ses collègues...

### A des années-lumière

Pour l'avocat des deux prévenus, les propos du fonctionnaire se trouvent à des années-lumière de la réalité. Jean-Pierre Huguenin-Dezot relève en outre que ni l'assistant directement concerné ni son collègue n'ont porté plainte. Pour disculper ses clients et conclure à leur acquittement, le conseil a encore suggéré des antagonismes entre les origines de ses clients et celle de l'assistant. Le jugement est attendu ces prochains jours. ◉ STE